



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le lundi 4 août 2014 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents Mme la conseillère Diane Gargantini, MM. les conseillers Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire suppléant, M. Denis Charette.

Est absente lors de la présente séance, Mme la mairesse, Déborah Bélanger.

La directrice générale, Mme Julie Godard, et la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, sont aussi présentes.

Mme Sophie La Beaume, directrice – Culture, événements et vie communautaire, Mme Sophie Sigouin, Directrice – Sport et tourisme, ainsi que M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h 30.

287/04-08-14

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le conseil désire apporter la modification suivante à l'ordre du jour préparé par la greffière adjointe :

- Report de l'item suivant à une séance ultérieure :
 - D.3 Enseigne d'identification entrée sud de la Ville – Octroi de contrat

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel qu'amendé, à savoir :

A OUVERTURE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014

Période de questions du public

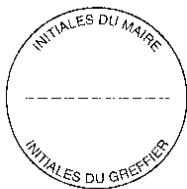
A.1 DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

B GESTION FINANCIÈRE

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2014

C GESTION ADMINISTRATIVE

1. Embauche et réaffectation de personnel
2. Entente avec Service Canada en partenariat avec la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle
3. Autorisation de participation au 26^e colloque annuel du Réseau québécois de Villes et Villages en santé du 17 au 19 septembre 2014 à Montmagny



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

D CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

1. Appel d'offres numéro 2014-06 – Remplacement du réservoir d'eau potable et sectorisation du réseau d'alimentation - Secteur L'Annonciation – Octroi de contrat
2. Appel d'offres numéro 2014-07 sur invitation – Fourniture et pose de matériel bitumineux sur une partie de la montée du Lac-Paquet et sur une partie du chemin du Lac-Vert
3. Enseigne d'identification entrée sud de la Ville – Octroi de contrat – **reporté**
4. Visites préventives pour le système frigorifique du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge – Octroi de contrat
5. Appel d'offres numéro 2014-08 sur invitation – Fourniture et pose de béton pour la construction d'une dalle de béton pour la patinoire du secteur Sainte-Véronique

E AVIS DE MOTION

1. Avis de motion pour l'adoption du Règlement numéro 243 remplaçant le Règlement numéro 225 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal

F ADOPTION DES RÈGLEMENTS

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Embauche d'un technicien en prévention incendie : Annulation de la résolution numéro 243/02-06-14
2. Annulation d'une facture relative à une intervention du Service de sécurité incendie

H TRANSPORT ROUTIER

1. Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour l'élargissement de la route 117 dans le secteur du parc industriel à Rivière-Rouge
2. Reconduction de l'entente avec le Transport collectif intermunicipal des Laurentides (TCIL) de Transport Adapté et Collectif des Laurentides (TACL)
3. Village-relais – Engagements de la Ville au Programme de reconnaissance des villages-relais et du plan d'action de la municipalité

I HYGIÈNE DU MILIEU

J URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

K LOISIRS ET CULTURE

1. Adoption des règles d'utilisation du camping municipal pour la saison 2015
2. Demande de contribution financière pour inscription au « Camp de jour le Prisme »
3. Appropriation du surplus accumulé pour un mandat de services professionnels – Étude de sols au Club de ski de fond « Les 6 Cantons »

L DIVERS

1. Les Appartements du Quartier Rivière-Rouge – Appui au projet et contribution financière

Période de questions du public

M LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

288/04-08-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2014

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014, dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014, soit et est adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

NOTE : Mme Sophie La Beaume, directrice – Culture, événements et vie communautaire, Mme Sophie Sigouin, Directrice – Sport et tourisme, ainsi que M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, quittent la séance, il est 19 h 50.

GESTION FINANCIÈRE

289/04-08-14

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUILLET 2014

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, la liste officielle des comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2014 se détaille comme suit :

Salaires :	235 401,12 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	97 521,40 \$
Comptes courants :	<u>628 106,98 \$</u>
Total :	961 029,50 \$

Que les comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 226.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 226 font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 226.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

290/04-08-14

EMBAUCHE ET RÉAFFECTATION DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'embauche de Mme Chantal Brosseau au poste temporaire de technicienne comptable, classe 9 échelon 1, à compter du 18 août 2014.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

D'entériner la réaffectation du personnel suivant :

- M. Réjean Jutras au poste temporaire de chauffeur-journalier – loisirs et voirie, classe 4 échelon 1, à compter du 23 juillet 2014;
- M. Jonathan Rochon au poste temporaire de chauffeur-journalier – loisirs et voirie, classe 4 échelon 1, à compter du 22 juillet 2014;

le tout conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

291/04-08-14

ENTENTE AVEC SERVICE CANADA EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ (SADC) D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente avec la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) d'Antoine-Labelle et son partenaire Service Canada, pour une période d'un an, afin que Service Canada utilise les locaux de la bibliothèque municipale de la Ville, située au 230, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge, dans le but de permettre aux employés de Service Canada, selon un horaire préalablement établi, d'offrir à la population de Rivière-Rouge et ses environs l'accès aux différents services en ligne du gouvernement du Canada, plus particulièrement, ceux de Service Canada et de ses ministères partenaires.

Que la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, ladite entente.

ADOPTÉE

292/04-08-14

AUTORISATION DE PARTICIPATION AU 26^e COLLOQUE ANNUEL DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ DU 17 AU 19 SEPTEMBRE 2014 À MONTMAGNY

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Mme Diane Gargantini, conseillère, à participer au 26^e colloque annuel du Réseau québécois de Villes et Villages en santé du 17 au 19 septembre 2014 à Montmagny et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

Que les frais encourus lors de cet événement lui soient remboursés sur présentation des pièces justificatives, conformément à la Politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloque et autres en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

293/04-08-14

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2014-06 – REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE ET SECTORISATION DU RÉSEAU D'ALIMENTATION – SECTEUR L'ANNONCIATION – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un nouveau réservoir pour le réseau d'alimentation d'eau potable dans le secteur L'Annonciation et autres travaux (référence : règlement d'emprunt numéro 230);

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres public numéro 2014-06 relatif au remplacement du réservoir d'eau potable et à la sectorisation du réseau d'alimentation dans le secteur L'Annonciation, le résultat de l'ouverture des soumissions du 21 juillet 2014 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Montant total de la soumission (montant total des coûts de construction) incluant les taxes applicables (TPS et TVQ)
Nordmec Construction inc. Le 21 juillet 2014 à 12 h 16	2 261 992,86 \$
Plomberie Brébeuf inc. Le 21 juillet 2014 à 12 h 24	2 544 945,61 \$
Norclair inc. Le 21 juillet 2014 à 12 h 50	2 238 081,15 \$
9088-9569 Québec inc. Le 21 juillet 2014 à 12 h 56	1 998 194,91 \$
Les Entreprises Doménick Sigouin inc. Le 21 juillet 2014 à 13 h 11	2 724 307,33 \$
Charex inc. Le 21 juillet 2014 à 13 h 12	2 529 900,00 \$

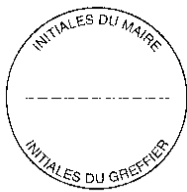
CONSIDÉRANT l'étude et la vérification des soumissions reçues effectuées par la firme d'ingénieurs-conseils « BPR Infrastructure inc. », par la greffière adjointe ainsi que par le directeur du Service des travaux publics de la Ville et leurs recommandations quant à l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie « 9088-9569 Québec inc. »;

CONSIDÉRANT que la Ville est en attente de l'émission et de l'obtention du certificat d'autorisation provenant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à l'effet d'autoriser la réalisation des travaux de remplacement du réservoir d'eau potable et de sectorisation du réseau d'alimentation dans le secteur L'Annonciation;

CONSIDÉRANT que le coût de certains travaux reliés à l'asphaltage d'une partie de la montée Gareau (excluant la partie au-dessus de la conduite d'eau) est inclus à la soumission mentionnée ci-dessus et qu'il y a lieu de prévoir des appropriations de fonds autre que le règlement d'emprunt numéro 230 pour assumer une partie de cette dépense (subvention à recevoir et surplus accumulé de la Ville);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal adjuge le contrat pour la réalisation des travaux de remplacement du réservoir d'eau potable et de sectorisation du réseau d'alimentation dans le secteur L'Annonciation, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie « 9088-9569 Québec inc. », pour un maximum de 1 737 938,60 \$ plus les taxes applicables (1 998 194,91 \$ incluant les taxes applicables), le tout selon leur soumission du 21 juillet 2014.

De décréter que lesdits travaux soient réalisés conformément à l'appel d'offres numéro 2014-06 et aux documents de soumission de la Ville s'y rapportant incluant l'addenda no 1 du 9 juillet 2014 et l'addenda no 2 du 14 juillet 2014.

Que la présente résolution soit conditionnelle à l'émission et l'obtention du certificat d'autorisation provenant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) autorisant la réalisation des travaux de remplacement du réservoir d'eau potable et de sectorisation du réseau d'alimentation dans le secteur L'Annonciation.

Que la dépense découlant de la présente résolution soit prise :

- à même le montant à recevoir de l'aide financière du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour l'amélioration du réseau routier local pour un montant de 54 000 \$; que d'ici la réception de la confirmation de cette aide financière du MTQ, ce montant de 54 000 \$ soit pris à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité;
- à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité pour un montant maximum de 61 567,62 \$ incluant les taxes applicables pour correspondre au projet de dépenses pour une partie des travaux de la montée Gareau;
- à même le règlement d'emprunt numéro 230 de la Ville adopté le 17 mars 2014 pour le solde de la dépense, soit pour un montant maximal de 1 637 423,17 \$ plus les taxes applicables (montant total de 1 882 627,29 \$ incluant les taxes applicables).

Que le directeur du Service des travaux publics ou, selon le cas, la directrice générale, soit autorisé(e) à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant au suivi du présent contrat conformément au Règlement numéro 226 concernant l'administration des finances et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et d'engager des employés au nom de la Ville et ses amendements.

ADOPTÉE

294/04-08-14

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2014-07 SUR INVITATION – FOURNITURE ET POSE DE MATÉRIEL BITUMINEUX SUR UNE PARTIE DE LA MONTÉE DU LAC-PAQUET ET SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-VERT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la pose de matériel bitumineux sur une partie de la montée du Lac-Paquet et sur une partie du chemin du Lac-Vert;

CONSIDÉRANT l'adoption de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Rivière-Rouge lors de la séance du conseil tenue le 20 décembre 2010 en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (résolution numéro 436/20-12-10);



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* en référence à l'adjudication de contrats dont la valeur est supérieure à 25 000 \$, mais inférieure à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil autorise le Service du greffe, en collaboration avec le Service des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation écrite pour la fourniture et la pose de matériel bitumineux sur une partie de la montée du Lac-Paquet et sur une partie du chemin du Lac-Vert.

Que les entreprises invitées à soumissionner soient au choix de la directrice générale, Mme Julie Godard.

Que la décision sur les soumissions reçues soit prise ultérieurement par le conseil.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

VISITES PRÉVENTIVES POUR LE SYSTÈME FRIGORIFIQUE DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE – OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de visites préventives pour le système frigorifique au centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge à la compagnie « Fixair inc. » pour une période de deux (2) ans, soit du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2016, au montant total de 10 200 \$ plus les taxes applicables, conformément à la confirmation de prix de cette entreprise datée du 23 juillet 2014.

Que la Directrice – Sport et tourisme soit autorisée à signer le document contractuel, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2014-08 SUR INVITATION – FOURNITURE ET POSE DE BÉTON POUR LA CONSTRUCTION D'UNE DALLE DE BÉTON POUR LA PATINOIRE DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la pose de béton pour la construction d'une dalle de béton pour la patinoire du secteur Sainte-Véronique;

CONSIDÉRANT l'adoption de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Rivière-Rouge lors de la séance du conseil tenue le 20 décembre 2010 en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (résolution numéro 436/20-12-10);

295/04-08-14

remplacée par la
résolution numéro
317/02-09-14

296/04-08-14



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* en référence à l'adjudication de contrats dont la valeur est supérieure à 25 000 \$, mais inférieure à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil autorise le Service du greffe, en collaboration avec le Service sport et tourisme et le Service des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation écrite pour la fourniture et la pose de béton pour la construction d'une dalle de béton pour la patinoire du secteur Sainte-Véronique.

Que les entreprises et les personnes invitées à soumissionner soient au choix de la directrice générale, Mme Julie Godard.

Que la décision sur les soumissions reçues soit prise ultérieurement par le conseil.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis de motion

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 243 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 225 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES OFFERTS PAR LE CAMPING MUNICIPAL

Le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du Règlement numéro 243 remplaçant le Règlement numéro 225 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

297/04-08-14

EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE : ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 243/02-06-14

CONSIDÉRANT que, par la résolution numéro 243/02-06-14 adoptée à la séance ordinaire du 2 juin 2014, la Ville a procédé à l'embauche de M. Martin Jolicoeur-Viau à titre de technicien en prévention incendie pour le Service de sécurité incendie de la Ville à compter du 7 juillet 2014;

CONSIDÉRANT que M. Martin Jolicoeur-Viau a décliné l'emploi à titre de technicien en prévention incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil procède à l'annulation de la résolution numéro 243/02-06-14 adoptée à la séance ordinaire du 2 juin 2014.

ADOPTÉE

298/04-08-14

ANNULATION D'UNE FACTURE RELATIVE À UNE INTERVENTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'annulation de la facture datée du 11 octobre 2013 émise à la Municipalité de Lac-des-Écorces pour une intervention du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge au montant de 2 742,04 \$ plus intérêts et pénalités.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

299/04-08-14

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) POUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA ROUTE 117 DANS LE SECTEUR DU PARC INDUSTRIEL À RIVIÈRE-ROUGE

CONSIDÉRANT que, par la résolution R.3182 14.07.16 adoptée à la séance ordinaire du 16 juillet 2014, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) réitère au ministère des Transports du Québec (MTQ) l'urgence de procéder à l'élargissement de la route 117, laquelle résolution a été transmise à la mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, Mme Déborah Bélanger, pour obtenir un appui à la RIDR;

CONSIDÉRANT que cette résolution de la RIDR mentionne ce qui suit :

- que le MTQ a élaboré un projet d'entente, n° de dossier 6 2010 52125, pour une parcelle de terrain, en vue de la modification du réseau routier en face de l'entrée principale du site de la Régie;
- le rapport de circulation fait pour 2013-2014, versus celui de l'an 2000, démontre une augmentation de la circulation totale à la Régie;
- que plus de 30,000 véhicules (entrées et sorties) empruntent ce chemin annuellement;
- qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des personnes empruntant le chemin d'accès au site d'enfouissement ainsi que celle des personnes circulant sur la route 117;
- que depuis l'an 2000, trois nouvelles entreprises ont ouvert leurs portes dans le parc industriel situé près de la RIDR et que ceci engendre un accroissement de la circulation empruntant le chemin du Parc-Industriel;

CONSIDÉRANT que la RIDR demande à la Ville de Rivière-Rouge d'appuyer ses démarches en ce sens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par la conseillère Diane Gargantini



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) de procéder à l'élargissement de la route 117 dans le secteur du parc industriel sur le territoire de Rivière-Rouge, soit entre le numéro civique 12883, route 117 Sud et le numéro civique 13364, route 117 Sud, tel élargissement devant permettre une circulation sécuritaire dans ce secteur achalandé de la route 117 Sud dans une zone à 90 kilomètres/heure.

D'appuyer la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) dans leurs démarches auprès du MTQ relativement à cet élargissement de la route 117 Sud, sur la route 117 dans le secteur du parc industriel à Rivière-Rouge.

Que la présente résolution soit transmise au ministre des Transports, M. Robert, Poëti, au ministre responsable de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière, M. Pierre Arcand, et au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

ADOPTÉE

300/04-08-14

RECONDUCTION DE L'ENTENTE AVEC LE TRANSPORT COLLECTIF INTERMUNICIPAL DES LAURENTIDES (TCIL) DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES (TACL)

CONSIDÉRANT la volonté de Transport Adapté et Collectif des Laurentides de poursuivre les circuits d'autobus Rivière-Rouge/Mont-Tremblant du Transport collectif intermunicipal des Laurentides;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal donne son accord au Transport Adapté et Collectif des Laurentides pour la poursuite des circuits d'autobus Rivière-Rouge/Mont-Tremblant du Transport collectif intermunicipal des Laurentides (TCIL), et ce, pour une période d'un an et que les coûts associés à cette reconduction d'entente soient partagés à part égale avec la MRC des Laurentides dans une proportion de 50 % chacun, et ce, selon le budget déposé et adopté pour l'année 2015.

ADOPTÉE

301/04-08-14

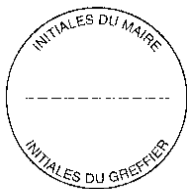
VILLAGE-RELAIS – ENGAGEMENTS DE LA VILLE AU PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES VILLAGES-RELAIS ET DU PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents provenant de Village-relais reliés aux trois (3) engagements à prendre par la Ville de Rivière-Rouge concernant les installations sanitaires, le dispositif des eaux usées et les autres services de base pour le Village-relais dans le secteur Sainte-Véronique, le tout en vertu de la charte qualité du Programme de reconnaissance des villages-relais et du plan d'action de la municipalité.

D'autoriser la directrice générale à signer lesdits documents d'engagement, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

LOISIRS ET CULTURE

302/04-08-14

ADOPTION DES RÈGLES D'UTILISATION DU CAMPING MUNICIPAL POUR LA SAISON 2015

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter les règles d'utilisation du camping municipal, connu sous le nom de Camping Sainte-Véronique, pour la saison 2015, telles que préparées en suivi de l'article 5 du Règlement numéro 243 remplaçant le Règlement numéro 225 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal.

ADOPTÉE

303/04-08-14

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR INSCRIPTION AU « CAMP DE JOUR LE PRISME »

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Appuyé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner le versement effectué au montant de 150 \$ au « Regroupement - le Prisme » à titre de contribution financière pour une inscription au « Camp de jour le Prisme » pour 2014, le tout faisant suite à une lettre du Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier de juin 2014.

ADOPTÉE

304/04-08-14

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE DE SOLS AU CLUB DE SKI DE FOND « LES 6 CANTONS »

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

D'approprier du surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité, un montant maximum de 3 000 \$ plus les taxes applicables pour un mandat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de sols au Club de ski de fond « Les 6 Cantons » sur six (6) terrains pour des toilettes sèches.

ADOPTÉE

305/04-08-14

LES APPARTEMENTS DU QUARTIER RIVIÈRE-ROUGE – APPUI AU PROJET ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT que le conseil de la Ville de Rivière-Rouge, à la séance ordinaire du 2 décembre 2013, a adopté la résolution numéro 438/02-12-13 à l'effet d'appuyer le projet « Agrandissement des Résidences Côte-Cartier » ainsi que le projet de construction « Les appartements du quartier », tels projets initiés en solution aux besoins d'hébergement des aînés de Rivière-Rouge et des environs;

CONSIDÉRANT la demande déposée pour approbation à la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans le cadre du programme « Accès-Logis Québec » reliée au projet de construction « Les Appartements du Quartier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Rivière-Rouge » de trente-deux (32) logements de type Volet II, lesquels logements étant dédiés aux personnes en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir l'appui formel de la Ville de manière à permettre l'analyse du projet de construction de trente-deux (32) logements de type Volet II et d'entamer les démarches nécessaires à la réalisation du projet pour « Les Appartements du Quartier Rivière-Rouge »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé le conseiller Denis Lacasse
Appuyé le conseiller Yves Sigouin
et résolu à l'unanimité :

De confirmer l'appui de la Ville de Rivière-Rouge au projet de construction « Les Appartements du Quartier Rivière-Rouge » de trente-deux (32) logements de type Volet II présenté pour approbation à la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans le cadre du programme « Accès-Logis Québec », le tout avec une contribution financière de la Ville à titre de participation au 15 % de financement du milieu, et ce, afin d'assurer la réalisation de ce projet.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

306/04-08-14

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉE

Denis Charette
Maire suppléant

Lise Cadieux
Greffière adjointe

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse